


# Accueil de loisirs de Les Monts d'Aunay

Un service proposé par  PRÉ-BOCAGE  
INTERCOM-NORMANDIE

et géré par



Accueille des enfants de 3 à 12 ans.


## Horaires

7h30 – 18h30 pendant les vacances scolaires\* et les mercredis en période scolaire.

*(\*sauf les vacances de Noël et les deux dernières semaines d'août).*

Il est situé à l'école maternelle Daniel Burtin aux petites vacances,  
à l'école G. Sand – J. Verne l'été et les mercredis en période scolaire.



<p>École maternelle Daniel BURTIN 2 bis, route de Courvaudon Aunay-sur-Odon 14260 LES MONTS D'AUNAY</p>		<p>École élémentaire G. SAND – J. VERNE rue des jardins (au niveau de la cantine scolaire et de la garderie) Aunay-sur-Odon 14260 LES MONTS D'AUNAY</p>
---	---	---

Les mercredis, l'équipe d'animation propose des activités variées (bricolage, jeux collectifs, ateliers cuisine...).



À chaque vacances, un thème différent est choisi par l'équipe d'animation.

Les différentes activités (bricolage, jeux collectifs, cuisine, sorties...) émanent de ce même thème.

<b>ACTUALITÉS</b>	<a href="#">Programme été 2021</a>
-------------------	------------------------------------

## Les mini-camps

Chaque été, sont organisés des séjours de 4 jours/ 3 nuits sous tentes, pour une dizaine de jeunes âgés de 6 à 13 ans,

en camping ou en Point Accueil Jeunes.



En participant à tous les temps de vie quotidiens, ils développent leur autonomie, se responsabilisent

et s'initient à de nouvelles activités.



Bourses

## Bourse vacances collégiens

Ce dispositif permet aux jeunes de 11 à 15 ans de bénéficier d'une aide allant de 50 à 150 € pour financer une partie des dépenses liées à ses activités de loisirs durant les vacances d'été (centre de vacances, séjour, etc.).

### BÉNÉFICIAIRES

• Jeunes calvadosiens âgés de 11 à 15 ans

• Jeunes de 10 et 16 ans s'ils peuvent justifier d'une scolarisation au collège :

- fréquentant un centre de vacances ou de loisirs, à la journée, sans hébergement ;
- réalisant un séjour de vacances ou séjour spécifique avec hébergement (stages, mini-camps, séjour linguistique ou thématique à l'étranger).

Dans ces différentes situations, les organismes fréquentés doivent pouvoir justifier d'un numéro de déclaration de structure ou d'un numéro de déclaration de séjour.

### MONTANT DE L'AIDE

- 50 euros pour les accueils sans hébergement
- 100 euros pour les séjours avec hébergement
- 150 euros pour les séjours linguistiques ou thématiques à l'étranger

### CONDITIONS D'OBTENTION DE L'AIDE

1. Être domicilié dans le Calvados

2. Disposer d'un quotient familial inférieur ou égal à 620 €. Une attestation CAF vous sera demandée.

3. Réservé aux jeunes entre 11 et 15 ans effectuant leur séjour ou leur stage en juillet ou en août. Ouvert également aux jeunes de 10 et 16 ans capable de justifier de leur scolarité en collège.

Le coût du séjour ou du stage doit au minimum être du même montant que celui attribué au titre de la bourse. Ce dispositif s'applique durant les vacances d'été uniquement et ne concerne pas les vacances familiales (campings, gîtes, VVF, etc.).

### DÉMARCHES

Cette année, la campagne a lieu du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2019.

Les demandes de bourse vacances collégiens s'effectuent à partir d'un [formulaire en ligne](#).

Comment faire ?

1. Se connecter sur <https://teleservices.calvados.fr>
2. Se créer un compte
3. Préparer les pièces administratives
4. Déposer sur la plateforme les documents et informations demandées
5. Valider la demande

Si vous possédez déjà un compte sur la plateforme de téléservices, rendez-vous directement sur

: <https://teleservices.calvados.fr/demande-de-bourses-pour-l-envoi-d-enfants-en-centre-de-vacances-et-de-loisirs/>  
[Téléservice centre de vacances et de loisirs](#)



## Contact :



Sébastien VIBERT

07 87 51 13 27

[leszenfantsdaunay@uncmt.fr](mailto:leszenfantsdaunay@uncmt.fr)

<http://leszenfantsdaunay.fr>